



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Lettre ouverte à l'attention du Ministre de l'Agriculture

Monsieur Bruno LE MAIRE

78, rue de Varenne

75349 PARIS SP 07

Bagnolet, le mardi 12 octobre 2010

Monsieur le Ministre,

La Confédération paysanne est physiquement présente depuis cinq semaines à la Maison du Lait pour obtenir le droit de siéger au sein du collège producteur de l'interprofession laitière, le CNIEL. Elle revendique depuis des années le droit de représenter pleinement les producteurs qui lui font confiance partout où cela est utile. Parce que ce sont des lieux où se dessine notre avenir à nous tous, paysans, quatre militants sont en une grève de la faim depuis le 27 Septembre pour faire aboutir cette revendication de pluralisme, de démocratie et de transparence dans les interprofessions.

La liberté de travail dans la Maison du Lait n'est pas entravée par notre présence. Certains salariés exercent leurs activités depuis le 21 septembre alors que d'autres associations choisissent l'épreuve de force en demandant à leur personnel de ne pas venir travailler à la Maison du Lait.

Votre responsabilité dans la situation actuelle est majeure.

Vous avez à juste titre affirmé que la pluralité syndicale dans les interprofessions était souhaitable. La justice a compris la cohérence de notre requête liée à l'application de base de la démocratie : elle a exclu que ce conflit se règle par une expulsion immédiate, elle a décidé d'une médiation et au bout d'un mois de présence, d'une évacuation sans astreinte financière. Depuis cinq semaines, nous enregistrons une multitude de soutiens à notre action et à notre revendication, y compris venant des rangs de la majorité présidentielle. Aucune voix ne s'est exprimée pour trouver logique la situation actuelle, si ce n'est parmi ceux qui aujourd'hui, estiment pouvoir être propriétaires de l'argent, de la pensée et de l'avenir des paysans.

En refusant d'apporter une solution par la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche, votée en juillet 2010, vous avez laissé s'installer la confusion et vous renvoyez dos à dos des syndicats à qui vous demandez de « sortir des postures » (le Monde du 5 octobre). Or, ce n'est pas une posture.

Les responsables FNPL / FNSEA ont laissé organiser depuis des années à travers les accords signés à l'interprofession, une concurrence sur le terrain entre paysans. Les baisses du prix du lait, en condamnant perpétuellement une partie des producteurs, font miroiter aux autres qu'ils peuvent tirer bénéfice du fait d'être moins nombreux. Or, c'est faux : restructurer ainsi les exploitations n'apporte pas de revenu supplémentaire – les danois pro-

duisent deux fois plus de lait par agriculteur pour pas de meilleur revenu que nous (chiffres 2008-2009 – source DG Agri et Institut de l'élevage). Cette orientation de restructuration incessante de la filière aurait justifié d'être débattue collectivement dans les interprofessions par tous les syndicats représentatifs..

L'Union Européenne, le rapport de la Cour des comptes de 2007 ainsi qu'un rapport commandité par Michel Barnier lorsqu'il était à votre poste vont dans le même sens : la situation actuelle du statut des interprofessions est intenable.

Monsieur le Ministre, ces associations sont de droit privé, alors

- soit elles se limitent à cela; les décisions, dont les appels de cotisations, ne concernent que leurs adhérents et vous devez refuser d'étendre les accords qu'elles prennent à l'ensemble des acteurs de la filière. Si vous prenez aujourd'hui l'engagement de ne pas reconduire à la date d'échéance, la Contribution Volontaire Obligatoire qui oblige tous les producteurs de lait à payer la « taxe CNIEL », nous quitterons immédiatement la Maison du Lait.
- soit comme vous le dites vous-mêmes, comme le dit le Commissaire européen à l'agriculture Dacian Ciolos, les interprofessions doivent jouer un rôle important d'orientation dans l'avenir. Dans ce cas, l'intervention des pouvoirs publics pour étendre leurs accords est légitime mais doit être strictement conditionnée à une composition pluraliste de ces interprofessions.

Il n'y a que cette alternative, il n'y a pas de troisième solution.

Notre demande manifeste l'intérêt que nous portons à ces interprofessions. Ce sont des outils indispensables pour organiser les relations au sein de la filière entre les producteurs et les transformateurs. Elles devraient aussi s'élargir à la distribution et la consommation.

La solution est entre vos mains.

Vous l'avez dit dans le Monde du 5 octobre, chacun doit prendre ses responsabilités. Nous attendons que vous preniez pleinement et entièrement les vôtres.

Soyez assurés, Monsieur le Ministre, de notre détermination à vouloir construire des territoires vivants par une agriculture qui nourrit bien leurs habitants et qui rémunère dignement ses paysans.

Philippe COLLIN
Porte parole

